

Analyse des risques industriels aux abords de Suncor Énergie

Avis aux résidents
ville.montreal.qc.ca/rdp-pat

Madame,
Monsieur,

Pour faire suite aux avis aux résidents diffusés sur le même sujet en novembre 2014 et octobre 2015, l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles avise les commerçants et les propriétaires industriels des développements survenus dans le cadre de l'analyse des risques industriels aux abords de la raffinerie Suncor Énergie.

Tout au long de cette démarche, l'arrondissement a travaillé intensivement avec diverses instances afin de faire évoluer la situation et approfondir les connaissances et la compréhension des risques industriels sur les propriétés visées dans les secteurs concernés et leurs occupants.

Des informations complémentaires sur les risques, qui tiennent compte des probabilités d'occurrence d'accident et des conséquences, ont été portées à la connaissance du Centre de sécurité civile (CSC) de la Ville de Montréal et ont fait l'objet des validations requises. Ces résultats permettent à l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles de considérer que l'aménagement actuel aux abords des sphères de butane rencontre les critères reconnus d'acceptabilité du risque pour l'aménagement du territoire selon la notion de probabilité utilisée par les experts en cette matière.

À cet effet, des usages compatibles industriels et commerciaux peuvent s'exercer. Toute demande d'occupation, de construction ou de transformation dans les zones situées aux abords de la raffinerie Suncor seront traitées en vertu de la réglementation d'urbanisme actuellement en vigueur.

L'arrondissement exprime sa grande satisfaction quant à l'atteinte d'un équilibre entre la protection de la communauté située à proximité des activités d'une industrie à risques industriels et la vitalité de son développement économique.

Renseignements : 514 868-4308

